

LE CONSTAT ACCABLANT DE LA MISE EN PLACE DU « CHOC DES SAVOIRS »

ABROGATION !

LA SITUATION DANS LES COLLÈGES EN CETTE RENTRÉE

Malgré le rejet exprimé toute l'année dernière par la mobilisation (grève, manifestations, rassemblements, AG, réunions publiques, opérations «collèges morts ou vides»...) comme dans les urnes, le choc des savoirs se met en place dans les collèges envers et contre tous. En aucun cas, il ne s'agit d'une « rentrée sereine » comme voudrait le faire croire la Ministre. Avec la mise en place des groupes (qu'ils soient hétérogènes ou non, qu'ils changent en cours d'année ou non...), il y a autant d'organisations que de collèges en France ! Les conséquences varient d'un collège à l'autre, mais par-tout, elles sont négatives :

- des collèges avec des groupes de « niveaux/besoin », d'autres « hétérogènes », avec des groupes qui changent en cours d'année ou qui restent identiques toute l'année, sur tout le volume horaire ou sur une partie... En tout état de cause, il y a éclatement du groupe classe,
- une organisation « en barrette » notamment en Français et en mathématiques qui génère des emplois du temps détériorés, la multiplication des trous pour les profs et les élèves, le non-respect de vœux d'emploi du temps,
- des problèmes de salle car la multiplication des groupes conduit les établissements à une saturation des salles actuellement disponibles,
- la liberté pédagogique remise en cause avec des évaluations communes et des fiches de travail élaborées en commun pour que les « élèves évoluent en même temps »... Dans d'autres établissements, rien de tout cela...
- un temps de concertation qui explose sans rémunération spécifique,
- un manque de professeurs principaux (les profs de mathématiques et français pouvant être exclus de cette mission pour les 6^{ème} et 5^{ème}) et des pressions sur des collègues non volontaires,
- la pression des parents, inquiets et en colère qui demandent des comptes aux professeurs sur le choix des groupes dans des réunions de rentrée parents-professeurs,
- les collègues commencent à anticiper la tenue des conseils de classe du premier trimestre. Combien d'enseignants en français et en maths pour représenter tous les groupes ? On en revient à la situation ubuesque du lycée.

Les mobilisations des personnels, avec le SNFOLC et, la plupart du temps, les parents d'élèves, ont parfois permis de limiter ou de réduire les effets catastrophiques de cette réforme (certains établissements ont même renoncé à mettre en place les « groupes de besoins »). Mais les textes de la réforme restent et rien ne garantit que ce qui a été gagné cette année soit maintenu les années suivantes. Pire, le décret prévoit de l'étendre aux classes de 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2026. La situation reste absolument inacceptable. Pour le SNFOLC, il faut l'abrogation immédiate de l'ensemble des décrets et arrêtés qui régissent les mesures du « choc des savoirs ».

ABROGATION DU « CHOC DES SAVOIRS... ET RÉTABLISSEMENT DE TOUS LES MOYENS.

Le choc des savoirs, c'est aussi moins de garanties sur l'enseignement des lettres classiques avec la possibilité de réduire de 2 heures le volume disciplinaire sur le collège, c'est la remise en cause des disciplines avec les 18 heures annuelles consacrées à l'engagement et à la participation des élèves aux projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information.

Pour la mise en place des groupes tant contestés, des dédoublements et des options ont été supprimés. L'heure de technologie en 6^{ème} n'a pas été rétablie et les élèves de 6^{ème} ont donc une heure d'enseignement en moins par semaine.

Le choc des savoirs doit être aboli et les moyens doivent être rétablis. La mobilisation essentielle contre les « groupes de besoin » ne saurait masquer la question des moyens.

Dans plusieurs établissements, avec FO, les personnels se réunissent pour faire le point sur les conséquences concrètes du choc des savoirs.

Le choc des savoirs, c'est un pas de plus vers le morcellement, la territorialisation de l'École publique et une baisse de moyens dont personne ne veut !

Pour le SNFOLC, pas question de laisser s'appliquer la réforme comme si de rien n'était ! L'heure est à poursuivre la réunion des personnels, dans les établissements, en lien avec les parents d'élèves, pour lister les revendications et discuter des moyens de les faire aboutir.
ABROGATION DU CHOC DES SAVOIRS !